

**Question écrite de Caroline Cassart, Députée,
à Pierre-Yves Jeholet, Ministre-Président, concernant
Les mesures prises par l'UE
en réponse à la crise du Coronavirus**

Monsieur le Ministre-Président,

Nous vivons en ce moment une crise liée au virus Covid-19 qui met dans une situation exceptionnelle non seulement la Belgique mais l'Union Européenne dans son ensemble. Il faut donc y répondre par des mesures exceptionnelles.

Les 27 Etats Membres de l'UE se sont ainsi accordés il y a quelques semaines sur la fermeture provisoire des frontières extérieures de l'UE ainsi que sur des mesures de soutien économique proposées par la Commission européenne. 8 milliards d'euros de financements disponibles viennent également d'être libérés pour les PME.

Mais des voix s'élèvent pour demander plus; plus de solidarité européenne comme le réclame par exemple une lettre de plus de 7.000 signataires lancée par des professeurs universitaires renommés de différentes universités européennes (<https://voiceforeurope.weebly.com/letter.html>). Il faudrait selon le politologue Mario Telo « *la volonté politique d'appliquer le Traité de Lisbonne qui a plusieurs potentialités importantes non exploitées* ».

Monsieur le Ministre, qu'en est-il au niveau des compétences de la Fédération Wallonie Bruxelles, des mesures de soutien prises par l'Union Européenne ou qu'elle pourrait prendre? Avez-vous formulé des demandes? Des contacts ont-ils eu lieu, au niveau belge, pour une position commune?

Notre pays, comme notre Fédération, a une coutume pro-européenne marquée. Que répondez-vous aux critiques sur les manquements dans les réactions de l'UE dans cette crise? Plaidez-vous également pour une position européenne plus forte et unie?

Je vous remercie.

Réponse du Ministre-Président:

Après les dettes souveraines, la crise migratoire et le Brexit, voilà que l'Union européenne est désormais secouée par la plus grave crise sanitaire de son existence. Dans ce cadre, fleurissent nombre de pamphlets dénonçant l'absence des institutions de l'Union européenne face à cette perturbation qui fait tanguer le vieux continent. En tant que Ministre-Président de la Fédération Wallonie-Bruxelles, il est inhérent à ma fonction d'assurer la prise de mesures nécessaires afin d'endiguer la propagation du virus. En charge des relations internationales, mais surtout en tant que membre du Comité européen des régions, j'observe avec une attention particulière, comme vous, la réponse apportée par l'Union européenne.

Dans ce cadre, force est de constater que les institutions de l'UE doivent, comme lors de chaque tempête, faire face à de violentes attaques, alimentées massivement par les courants nationalistes qui se régalent de ce marasme.

Dans ce cadre, même si la santé reste une prérogative des États membres, l'UE agit, prend des mesures et débloque des moyens face au COVID-19:

- 750 milliards d'euros sur le marché obligataire via la Banque Centrale européenne;
- 37 milliards d'euros à travers le Corona Response Investment Initiative afin de soutenir le secteur des soins de santé, le marché du travail et les PME;
- 1 milliard d'euros en tant que garantie pour inciter les banques à fournir des liquidités aux PME;
- 800 millions d'euros à travers le Fonds européen de solidarité à la disposition des États les plus touchés;
- 232 millions d'euros pour soutenir l'Organisation mondiale de la santé afin de préparer le plan mondial de réponse à la crise;
- 140 millions d'euros pour trouver, produire en masse et déployer un vaccin;
- ...

En outre, fait historique, a été activé, pour la première fois, la clause générale d'échappatoire du pacte de stabilité et de croissance ce qui signifie que les règles du Pacte de stabilité et de croissance (qui interdisent le déficit budgétaire d'un État membre au-delà de 3 % du PIB et sa dette au-delà de 60 %) sont mises entre parenthèse afin que les États puissent mobiliser les moyens nécessaires dans la bataille sanitaire.

À l'heure d'écrire ses lignes, l'Eurogroupe (organe qui rassemble l'ensemble des Ministres des finances de la zone euro) semble avoir saisi l'urgence puisque, en plus des mesures exposées ci-avant, il s'est entendu sur un paquet de mesures pour une réponse économique coordonnée d'un total de 540 milliards d'euros dont:

- 240 milliards de prêts disponibles via le Mécanisme européen de stabilité (accordés sans conditions pour autant qu'ils soient utilisés pour amortir les coûts directs et indirects de l'épidémie comme les soins de santé, les traitements et la prévention);
- 100 milliards d'euros que pourra lever la Commission sur les marchés, via le mécanisme SURE (protection des chômeurs partiels), grâce aux garanties du budget européen et de celles apportées par les États membres qui accordera des prêts avantageux aux pays en difficulté;
- 200 milliards de prêts aux entreprises via la création d'un fond de la Banque européenne d'investissements.

Concernant la question des Eurobonds (ou coronabonds), l'Eurogroupe n'a pas pu adopter de position commune alors que certains États (France, Belgique et pays du sud) souhaitent créer un fonds de relance (via mutualisation de dettes) pour venir en appui aux pays les plus touchés économiquement.

Pour l'ensemble de ces questions, la position belge est coordonnée parmi les différentes entités du pays. Nous agissons sur plusieurs fronts, notamment pour l'activation du CRII à travers les programmes interreg dans lesquels la Fédération Wallonie-Bruxelles participe. Nous sommes en contact permanent avec les institutions de l'UE afin qu'elles soient notamment attentives à l'ensemble des secteurs de notre Communauté touché depuis le début de la crise.

Nous avons également communiqué les mesures prises par la Fédération Wallonie-Bruxelles dont notamment le fonds d'urgence de 80 millions d'euros en vue d'apporter un soutien aux secteurs et aux acteurs dont la viabilité financière pourrait être mise en danger par les mesures de restriction (activités suspendues ou fortement réduites) ainsi que la création d'un fonds de soutien qui serait cofinancé par du financement participatif (citoyens, entreprises et assureurs).